



MONOPRIX CHOSE PROMISE !

L'édification en janvier dernier d'une énorme grue de 30 mètres de hauteur avec sa flèche horizontale de 55 mètres ne pouvait passer inaperçue. Après la pose de la première pierre du projet Martelly, cette grue représente le début de la phase de gros œuvre et, surtout, la preuve que la promesse du maintien de Monoprix sur place est bien tenue. Progressivement Martelly déroule donc son programme conformément au calendrier et aux attentes des Grassois. Comme nous l'indiquions précédemment la municipalité a mené plusieurs négociations avec la direction de Monoprix (lire en page 2) pour rendre possible l'ouverture de cet établissement voulue par les très nombreux Grassois habitués de l'enseigne.



“Après 6 mois de travaux, l'ouvrage est livré en cette fin du mois de juin et s'articule sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, se trouvent les produits alimentaires, les produits pour la maison mais aussi un vaste choix pour l'habillement. Le 1er étage accueille les bureaux, le stockage se fait aux niveaux 2 et 3.

Au total, l'établissement s'étend sur quelque 1.600 m² [l'un des plus grands en France] complétés d'un Daily Monop (produits frais, repas gourmands, boulangerie...) à proximité de l'entrée.

Le déménagement de l'actuel Monoprix vers le nouveau site ainsi que l'aménagement intérieur de ce dernier s'effectueront durant l'été pour une livraison prévue en octobre”

La rédaction



21 janvier 2026
nice-matin
GRASSE



Le gros œuvre de l'ouvrage, qui abritera le nouveau Monoprix, est lancé. Ouverture à la rentrée.

Martelly : le chantier du Monoprix, c'est parti !



Jérôme Viaud : "Je crois aux vertus de l'optimisme"

tent, comme nous nous y étions engagés, de livrer le gros œuvre de Monoprix dès ce début juillet 2026. Je sais que mes concitoyens attendent cela. Leur patience sera bientôt récompensée grâce à l'ouverture prévue prochainement.

Monoprix, enfin ! Ça n'a pas été simple...

Rien n'est simple lorsqu'il s'agit de changer quelques vieilles habitudes. Mais, comme l'a si bien exprimé le célèbre acteur disparu, Jean-Pierre Bacri "Je crois aux vertus de l'optimisme. Ce n'est pas facile, mais ça ne sert à rien d'être pessimiste. Anticiper le pire, c'est le vivre deux fois. Mieux vaut croire que les choses vont aller mieux".

Ça n'a pas été facile mais la confiance des Grassois a été un moteur et, bien sûr, l'implication de la famille Legout a été décisive (voir encadré ci-contre). Je les en remercie. Aujourd'hui nous y sommes, Monoprix ouvrira bientôt ses portes sur 1.600 m².

Un nouvel élan pour Martelly ?

Certes, Monoprix constitue une locomotive commerciale pour le secteur mais n'oublions pas les quelque 8.000 m² de commerces qui se répartiront sur le secteur, l'offre en hôtellerie et en loisirs avec le cinéma, l'offre en logements avec 70 logements dans le libre pour les actifs en centre-ville. Sans oublier la reprise progressive de 182 parkings dont 72 situés au garage Rolland.

Du "Nouvel Élan" promis aux Grassois en 2014 à "Grasse Gagnante" en 2026, chacun peut apprécier le chemin parcouru. Mais ce nouvel élan ne concerne pas seulement Martelly.

Pourquoi ?

Nous sentons bien l'effervescence progressive, l'attractivité retrouvée pour notre centre-ville. Déjà, des ouvertures nouvelles de commerces s'ajoutent à ceux déjà en place. Preuve que la dynamique engendrée par Martelly crée l'émulation. Pour exemple, avec la "Boucherie des Oliviers", la municipalité donnent leur chance à 2 jeunes bouchers, et la "Laiterie Gilbert" annonce son ouverture Place aux Aires, à 200m de Martelly... bientôt suivie d'autres nouvelles enseignes.

MONOPRIX

Famille Legout : "Dire oui à nos clients"



Après de nombreuses discussions, Jérôme Viaud obtient le feu vert de la famille Legout pour la reprise de Monoprix sur Martelly. Brigitte Legout, la maman (en charge de la gestion financière), Michaël, l'aîné (responsable de la rénovation, des travaux et du développement) et Marie, sa jeune sœur, (qui assure la direction opérationnelle et le management des équipes) forment un trio familial aux responsabilités bien réparties.

Pharmacienne de formation, Brigitte Legout rejoint la grande distribution familiale avant d'intégrer Monoprix en 2022. En trois ans, Brigitte Legout et ses enfants bâtissent un réseau de 21 magasins Monoprix.

"Notre modèle repose sur un commerce de proximité, une offre complète et une clientèle fidèle, confie Brigitte. Bien sûr, nous sommes très attentifs à la qualité de l'emplacement (centre-ville, zone passante, cœur d'activité) car il constitue une clé importante de la réussite".

Des conditions remplies sur le secteur Martelly.

"Le concept Monoprix s'appuie sur «tout sous le même toit» poursuit Michaël. La satisfaction de nos clients est une priorité. Pour cela il faut aimer notre métier, c'est-à-dire être avant tout commerçant au sens le plus noble du terme..."

"À l'image de notre groupe familial, on se veut proches de nos équipes, accessibles pour pouvoir, avec eux, penser à l'avenir de nos magasins, conclut Marie affichant le large sourire qui caractérise la marque et affirme le pouvoir familial de dire oui à tous les défis.

Massivement, les Grassois se sont exprimés en faveur d'un nouveau mandat pour la liste "Grasse Gagnante" menée par Jérôme Viaud. Avec 57,09%, l'équipe municipale renouvelée enregistre, dès le premier tour, un score historique et, du même coup, renforce le projet Martelly ce qui réjouit une large majorité de Grassoises et Grassois qui l'appellent de leurs vœux. Nous revenons avec Jérôme Viaud sur les perspectives qu'ouvrent ces élections.

Jérôme Viaud, félicitations pour cette élection. Quelles conséquences a-t-elle pour Martelly ?

Cette victoire, pour laquelle je remercie les très nombreux Grassois qui nous ont renouvelé leur confiance, conforte, bien sûr, les améliorations que nous souhaitons apporter à Martelly. Mais, au-delà, elle confirme notre vue pour l'ensemble des projets, en cours et à venir, pour la ville toute entière.

Pour Martelly, je me réjouis que cette échéance électorale n'ait pas eu d'impact sur le calendrier. Les travaux se sont poursuivis comme prévu durant le mois de mars. Je tiens à ce stade à remercier les équipes de la SPL Pays de Grasse Développement sous la direction de Nicolas Tcherniatine et Julien Gervasoni, Chef de Projet, pour leur travail. Leurs efforts conjugués à ceux des divers services techniques municipaux permet-

L'effet Martelly essaime

La dynamique créée par le projet Martelly fait des émules. Souhaitant profiter de cet élan, nombreux sont ceux qui décident de créer leur commerce ou d'en reprendre un. Ainsi, plusieurs enseignes rejoignent le centre-ville, ajoutant à son attractivité et à son offre. Un constat qui réjouit la municipalité et confirme que le pari de redynamiser Grasse est en train d'être gagné.

Grâce à l'action conjuguée de la SAEML Foncière Pays de Grasse Dynamiques, sous la direction de Frédéric Ferrero, et de France Relance, Erika Maurel rouvre la "Boucherie des Oliviers". En avril dernier, elle s'est vue remettre les clés de l'établissement par Jérôme Viaud, redonnant ainsi vie à un commerce de proximité, véritable institution bien connue des Grassois.

Un peu plus loin, un autre commerce de proximité ouvrira

ses portes courant été 2026 dans le centre historique au 30 Place aux Aires. Là aussi, la "Laiterie Gilbert" (sous maîtrise d'ouvrage de la SPL Pays de Grasse Développement) contribuera au dynamisme du secteur en proposant une offre supplémentaire de produits frais.

Petit à petit, on le voit, la requalification du quartier Martelly produit un élan profitable à la fois au commerce local et à la clientèle grassoise.



Erika Maurel, nouvelle patronne de la "Boucherie des Oliviers", (41 Place aux Aires), reçoit les clés des mains du maire.



30 Place aux Aires, la "Laiterie Gilbert" prépare son ouverture avec de nécessaires travaux d'aménagements intérieurs et le choix de sa future vitrine.



Tayeb El Aier : "Pas une simple concertation, Martelly est un véritable réservoir de pensées"

A coup sûr vous l'avez rencontré, à tout le moins croisé. Tayeb El Aier, Chef du service Cohésion Sociale et Urbaine, natif du centre historique, connaît bien sa ville, ses projets, ses ambitions. En ligne directe avec la population, il lui incombe la (parfois délicate) mission d'informer, d'expliquer de détailler les opérations menées par la municipalité. Parfois délicate puisque - au hasard de ses rencontres et des ateliers qu'il anime - il lui arrive de confronter suppositions, on-dit et autres rumeurs à la réalité des faits. Sa méthode : sourire, empathie et respect d'autrui. Son credo : un projet ne se conçoit pas sans les habitants. Pas étonnant que Tayeb se trouve au centre du projet Martelly, un projet ambitieux, complet et complexe. Il nous explique...



Pour ce faire, deux conditions sont essentielles. D'une part, fournir des outils concrets au service de la participation et, d'autre part, respecter une démarche structurée de concertation dans la durée.

Avec la création de la Maison du Projet, dès février 2025, le maire a souhaité, au cœur même du site, offrir aux habitants du Pays de Grasse un espace d'échange, d'écoute, de partage et de débat autour du projet.

Implanté directement sur site cet outil permet de relier les maquettes et les plans du projet à la réalité urbaine. Les visiteurs peuvent immédiatement se projeter dans le futur quartier. Preuve de son utilité, plus de 3.000 personnes y ont déjà été accueillies. Dans leur très grande majorité, elles se montrent favorables au projet et souhaitent s'impliquer dans son élaboration. En cela, l'approche voulue par la majorité municipale porte ses fruits car la population se sait écoutée, respectée et devient responsable du devenir de ses futurs lieux de vie.

De la concertation au think-tank

Nous sommes à l'opposé d'une logique descendante où l'on informerait sur un projet figé qui n'appelle aucune objection. Lors des ateliers organisés à la Maison du Projet, les échanges sont concrets. Les questions portent, entre autres, sur le maintien des commerces existants comme Monoprix, l'arrivée de nouvelles enseignes, le stationnement, la présence d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs, les espaces pour les enfants et les jeunes, la fréquence des transports en commun ou, comme récemment, l'aménagement des espaces publics.

Ces interrogations et les solutions avancées par le public nourrissent notre réflexion et témoignent d'un véritable intérêt pour les usages futurs du quartier. En ce sens, bien au-delà de la concertation, la Maison du Projet accueille un véritable think tank, un réservoir de pensées, un laboratoire d'idées...

Comment l'implication citoyenne constitue un levier puissant pour envisager espaces publics et nouveaux lieux de vie ? Grâce aux éclairages de Tayeb El Aier, c'est le sujet que nous vous proposerons dans notre prochaine parution.

"Avec Martelly, l'implication de la population - que nous appelons co-construction - prend tout son sens. Elle n'est pas un principe sans fondement. Elle s'incarne à travers des outils, des lieux et une méthode. Depuis plusieurs années, la municipalité et ses partenaires multiplient les initiatives pour associer les citoyens à chaque étape du projet".

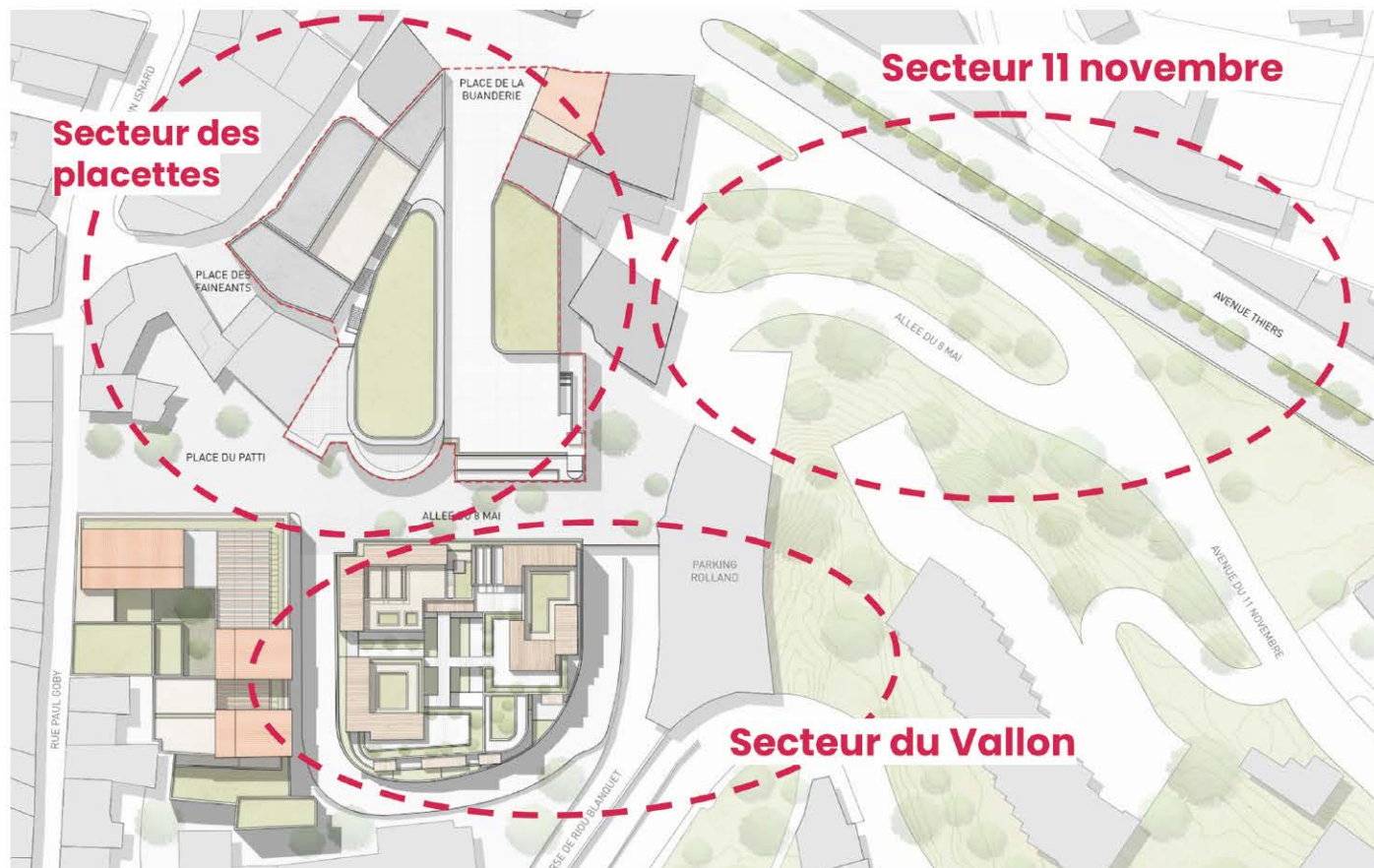
Lister les attentes de la population ne suffit pas

Là où beaucoup se contentent de prendre en compte les attentes, les desideratas de la population, nous souhaitons aller plus loin en l'associant au processus complet.

En privilégiant les interactions entre les différents intervenants nous pouvons élaborer des accords qui rendent compatibles les contraintes et les opportunités et définir ensemble une méthode de travail. La compréhension de chacun est ici un ciment et un gage de réussite.

RESTITUTION & PROJECTION

Espaces publics Martelly : nature, équipements et loisirs C'est vous qui l'dites !



Placettes, 11 novembre et Vallon :

les trois secteurs ont fait l'objet d'une réflexion pour en prévoir les aménagements et les destinations.

En novembre dernier, un atelier spécifique, animé par le prestataire Ygor (spécialiste de l'innovation publique et des transitions territoriales) a ouvert les pistes de nombreuses idées émanant de la population pour dynamiser, sécuriser et agrémenter ces secteurs de Martelly.

C'est pour débattre de l'aménagement des espaces publics qu'un atelier a permis au public de réfléchir autour de trois secteurs du site. Plusieurs pistes ont vu le jour. Nous vous les livrons en bref...

Secteur du 11 novembre

Quel équilibre entre renaturation et nouveaux usages ?

Les participants y voient l'opportunité d'implanter de nouveaux usages (équipements et activités) à destination des jeunes et des enfants, pour palier le manque.

Allée du 8 mai : un jardin-promenade pour relier le bas et haut de Martelly. Le futur transformateur électrique proposera des espaces aménagés et des équipements. Un toboggan sera installé sur le côté et un belvédère au-dessus. Le besoin de requalifier la voirie⁽¹⁾ : le passage en sens unique donne l'occasion de créer des trottoirs plus larges, continus et de meilleure qualité⁽²⁾.

Le square : la création d'un lien direct avec l'avenue Thiers pourrait désenclaver le secteur, créer un lien avec les résidences situées en hauteur, s'approprier le lieu et le sécuriser.

Secteur des Placettes

Usages et aménagements : quels impératifs, quels besoins ?

La possibilité de réaliser des aménagements provisoires sur la place de la Buanderie. Ils permettraient aux habitants d'investir les lieux durant la phase de travaux. En outre, il faudrait créer une ambiance plus accueillante comprenant :

- L'éclairage public avec amélioration du sentiment de sécurité tout en proposant un éclairage chaleureux.
- La présence de l'eau sur l'ensemble du secteur avec fontaines, miroir d'eau...
- Le mobilier pour répondre au besoin de plus d'assises dans une logique de parcours piéton, pour échelonner le passage du bas de Martelly vers la place de la Buanderie.

Secteur du Vallon

Sont envisagés :

- Un parcours nature /coulée verte reliant le haut et le bas du site.
- Une signalétique à hauteur d'enfant.
- Un marquage clair pour les cheminements piétons
- Des panneaux pour raconter le quartier : l'histoire du vallon du Rossignol, sa biodiversité, son patrimoine historique comprenant lavoirs, anciennes parfumeries, tanneries...

- 1) La requalification de la voirie est en cours de réflexion (lire page 4).

- 2) La SPL Pays de Grasse Développement rappelle que l'ensemble du site sera accessible aux Personnes à Mobilité Réduite notamment par 2 ascenseurs urbains en cours de réalisation. Le premier sera livré à l'automne prochain et sera adossé au nouveau Monoprix depuis la façade du parking Notre-Dame des Fleurs.



“La rumeur est la fumée du bruit” - Victor Hugo

VRAIES RUMEURS ET FAUSSES VÉRITÉS

Petit morceau choisi de vraies rumeurs MAIS de fausses vérités qui circulent sur Internet et les réseaux sociaux ou qui nous sont parvenues par mail.

■ **C'est bien beau tous ces changements mais ça va être la galère pour circuler !** Consciente des problèmes de circulation, la municipalité met à profit les travaux de requalification du quartier Martelly pour mener une réflexion globale sur ce sujet. Une étude des déplacements est actuellement en cours pour optimiser et fluidifier le trafic. Mais ce dossier, régi par des normes strictes et une abondante législation, n'est pas simple car il doit tenir compte de nombreux paramètres.

- Pour faire simple, on ne retiendra que les suivants :
- Le type de voie (nationale, départementale, communale, chemins, desserte...)
 - Le dimensionnement des voies (largeur et longueur),
 - Le type de véhicule empruntant généralement la voie (plus ou moins de 3,5 tonnes, deux-roues motorisés ou non, piétons...),
 - Le nombre de véhicules/jour empruntant la voie et définissant la classe de trafic,
 - Le sens unique ou le double sens,
 - L'épaisseur de la chaussée (couche de forme et couche d'assise) qui peut varier de 30 à 60 cm.

Sans oublier l'impact des matériaux utilisés sur l'environnement... Bien sûr, des ateliers sur ce sujet réuniront les Grassois autour des conclusions de l'étude actuellement menée. Nous y reviendrons dans le détail.



Concernant l'avancée des opérations et leur timing, nous vous livrons, ci-après, les informations de calendrier prévisionnel des travaux validé par la SPL Pays de Grasse Développement.

JUILLET 2026

Livraison de la coque brute de Monoprix

ÉTÉ 2026

Festival Poésie Urbaine Saison 3

AUTOMNE 2026

Ouverture au public de Monoprix

OCTOBRE 2026

Démarrage des travaux de requalification du garage Rolland



Architecte, peintre, carreleur, notaire, entrepreneur, ingénieur... tous ces professionnels, membres de Cobaty (Fédération réunissant l'ensemble des corps de métiers du bâtiment) et de l'association "Villa Romée", sont animés d'une même passion, d'une même compétence et d'une même volonté de réflexion et d'action pour un objectif commun : imaginer et bâtir un meilleur cadre de vie pour les hommes et les femmes du XXIe siècle.



Une centaine de professionnels réunis à la Maison du Projet pour découvrir le chantier Martelly et les opportunités qu'il ouvre aux nombreux métiers de l'acte de bâtir.



Street Art Festival - Saison 3

Grasse accueille la troisième édition du Festival Poésie Urbaine, une célébration inédite, colorée et créative. Du 1^{er} juillet au 31 août 2026.

A découvrir dans notre parution de rentrée.

ARTELLY la gazette
SPL PAYS DE GRASSE DÉVELOPPEMENT
4 rue de la Délivrance - 06130 Grasse

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Nicolas Tcherniatine
CONCEPTION - JB Conseil
CRÉDIT PHOTO
SPL Pays de Grasse Développement
Elias-photography - Michaël Giordano

IMPRESSION
Les imprimeries Macfly (Grasse)
DÉPÔT LÉGAL JUIN 2026
Magazine imprimé conformément
aux critères de développement durable
Ne pas jeter sur la voie publique

L'ACTU MARTELLY SUR :
WWW.MARTELLY-GRASSE.FR
MARTELLY EN UN CLIN D'ŒIL
EN SCANNANT CE CODE
AVEC VOTRE SMARTPHONE



Votre avis compte !

Vous avez des suggestions, des attentes, des interrogations ? N'hésitez pas à nous les transmettre.

Nom Prénom Tél.

Adresse :

E-Mail :

Suggestions, attentes, interrogations :

Coupon-réponse à compléter et à retourner à : **SPL Pays de Grasse Développement**
4 Rue de la Délivrance, 06130 Grasse

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation et d'opposition au traitement dans les conditions prévues dans le règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et sous réserve d'autres réglementations applicables. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la direction SPL Pays de Grasse Développement en accompagnant votre demande de toute information permettant d'attester de votre identité :

Par email : contact@martelly-grasse.fr - Par courrier : Direction SPL Pays de Grasse Développement - 4 rue de la Délivrance - 06130 Grasse
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "informatiques et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.